

Le Portugais au Lycée Français Charles Lepierre



Dans un souci d'ouverture sur la langue et la culture du pays d'accueil, l'enseignement du portugais est obligatoire pour tous les élèves de la Petite section à la Seconde. En Première et Terminale, il pourra être choisi en Langue Vivante A, B ou C dans le cadre de la nouvelle réforme.

Il existe deux types d'enseignement de Portugais au lycée:

- **Le Portugais** (langue maternelle) suit les programmes du système éducatif portugais. L'enseignement est celui d'une langue maternelle.

Les horaires:

4 heures de langue de la 6ème à la terminale + une heure de civilisation (6ème et 5ème) / une heure d'Histoire-Géographie du Portugal en portugais.

- **le PLVE** (Portugais Langue Vivante Etrangère) suit les programmes du système éducatif français. L'enseignement est celui d'une langue étrangère.

Il y a 3 groupes par niveaux où les élèves sont distribués par l'équipe pédagogique de portugais PLVE dans un souci d'homogénéité.

Les horaires:

- 3 heures de langue de la 6ème à la 3ème + une heure de civilisation (6ème et 5ème) / une heure d'histoire-géographie du Portugal en portugais (4ème et 3ème).
- 2,5 heures de langue en Seconde
- 2 heures de langue en Première
- 2 heures de langue en Terminale

Pendant l'année, il peut y avoir des changements de groupe décidés par l'équipe pédagogique des professeurs de Portugais (langues maternelle et PLVE), et officialisés par la Direction du Lycée. Ils ont lieu en fin de trimestre. A partir de la 1ère, les passages de Portugais en PLVE ne sont plus acceptés, sauf cas exceptionnels.



La **SECTION EUROPÉENNE PORTUGAISE** a vu le jour en septembre 2007

En 4ème et 3ème, tous les élèves (portugais et PLVE) suivent un parcours européen en portugais puisque, outre les heures de langue, ils ont une heure d'Histoire-Géographie du Portugal en portugais.

En seconde, ces élèves là ont la possibilité de poursuivre ce parcours en intégrant la section européenne de portugais pour obtenir **un bac avec la mention section européenne.**

- Les élèves de portugais ont 4 heures de langue + 1 heure de DNL
- Les élèves de PLVE ont 2,5 heures en seconde (2 heures en Première / 2 heures en Terminale) + 1 heure de DNL + 1 heure de PLV euro.

Les **CERTIFICATIONS INTERNATIONALES**

Le lycée est centre d'examen depuis 2009 et tout membre de la communauté éducative peut s'inscrire et passer les épreuves écrites et orales dans l'établissement au mois de mai.

Les professeurs de Portugais :

- Ana Vieira (ana.vieira@lfcl.pt)
- Carlos Godinho (carlos.godinho@lfcl.pt)
- Fernanda Salvado (fernanda.salvado@lfcl.pt)
- Helena Lopes-Dias (helena.dias@lfcl.pt)
- Helena Santos (helena.santos@lfcl.pt)
- Sophie Correia (sophie.correia@lfcl.pt)
- Rita Fernandes (rita.fernandes@gmail.pt)

Les professeurs de PLVE:

- Odete Branquinho (odete.branquinho@lfcl.pt)
- Christine Fernandes (christine.fernandes@lfcl.pt)
- Daniela Afonso (daniela.afonso@lfcl.pt)
- Fernanda Salvado (fernanda.salvado@lfcl.pt)

Le professeur de DNL de la section européenne / histoire-Géographie : •

Ana Lemos (ana.lemos@lfcl.pt)

Pour plus d'information, consultez les pages de portugais du lycée :

<https://lesplvplusophilesdulfcl.jimdo.com/>

Elaboré par les professeurs de portugais et PLVE (juin 2019)